

**Examen des situations politiques
dans l'espace francophone
Point 4**

Projet d'intervention
à l'intention de
M^{me} Geneviève Inagosi Kassongo
Rapporteuse de la Commission politique

[mise à jour : 12 mars 2018]

Réunion de la Commission politique
Erevan (Arménie) | 20-21 mars 2018

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

Tel que le veut la tradition, il me revient, à titre de rapporteure de la Commission politique, de vous présenter un portrait des situations politiques dans l'espace francophone.

Vous l'aurez peut-être noté, le rapport qui vous a été transmis est particulièrement dense cette année, de nouvelles situations de crise ont marqué l'actualité de notre espace au cours des derniers mois. Le temps qui m'est aujourd'hui imparti ne me permet bien sûr pas d'aborder tous les événements politiques qui ont animé chacun de nos pays. Un choix a dû être fait. Vous trouverez comme toujours un regard plus exhaustif en consultant le rapport écrit.

Enfin, deux projets de déclaration seront proposés.

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Je débiterai par la situation en République arabe syrienne, seule section sous le coup d'une suspension au sein de notre Assemblée.

Après plus de six ans de combats, la Syrie se présente encore aujourd'hui comme une zone de conflit complexe où s'oppose, sur plusieurs fronts, une multitude d'acteurs syriens et étrangers, que ce soit les forces gouvernementales du Président Bachar al-Assad, les groupes armés rebelles de l'opposition, les milices kurdes, l'organisation terroriste État islamique, ou encore les puissances extérieures, telles que la Russie, les États-Unis ou la Turquie.

Au cours des derniers mois, malgré un recul marqué de l'organisation terroriste État islamique, le conflit syrien s'est poursuivi, notamment dans le Nord-Ouest et dans la périphérie de Damas où les forces de Bachar al-Assad continuent de presser les derniers bastions de l'opposition. Par ailleurs, la situation humanitaire demeure précaire pour des centaines de milliers de Syriens.

La deuxième moitié de l'année 2017 a ainsi été marquée par l'offensive des forces kurdes, soutenues par les États-Unis, contre la ville de Raqqa, contrôlée par l'État islamique. Après quatre mois de combats meurtriers, Raqqa a été prise par les Kurdes, mais détruite à 80 %.

Parallèlement, depuis la perte d'Alep l'an dernier, les principaux bastions des rebelles syriens sont devenus la province d'Idleb, dans le Nord-Ouest, et la Ghouta orientale, en périphérie de Damas. Depuis septembre, les forces

aériennes syriennes et russes mènent une campagne de bombardements intensifs sur l'Idleb ; plusieurs centaines de civils et de rebelles ont été tués. Cette offensive a permis à l'armée syrienne de reconquérir plus de 300 villages dans la province. Du reste, dans la Ghouta orientale, où les rebelles sont assiégés depuis 2013, les frappes aériennes se poursuivent. En février dernier, plusieurs centaines de civils ont été tués en quelques jours et la situation humanitaire déjà alarmante s'est grandement aggravée.

Enfin, un nouveau front s'est ouvert en janvier dans la région d'Afrine, dans le Nord de la Syrie, où les troupes turques ont débuté une offensive visant à déloger les milices kurdes de cette zone frontalière avec la Turquie, les combattants kurdes étant considérés comme des « terroristes » par Ankara. Les combats ont fait une cinquantaine de victimes en quelques jours.

Sur le plan humanitaire, la situation en Syrie est alarmante. Selon l'*Observatoire syrien des droits de l'Homme*, l'offensive militaire à Raqqa a tué 3 250 personnes : de ce nombre, on compte 1 230 civils, dont 270 enfants. De même, dans la Ghouta orientale, plus de 1 300 civils ont été tués en 2017 et on compte déjà près de 700 morts depuis le début de l'année 2018. Un premier convoi du comité international de la Croix-Rouge a pu entrer dans la région le 5 mars : toutefois, la trêve humanitaire d'une durée d'à peine cinq heures a empêché une distribution efficace des denrées humanitaires. Toujours dans la Ghouta orientale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance – l'UNICEF – a identifié 232 enfants en état de malnutrition aiguë sévère, 882 en état de malnutrition aiguë modérée et près de 1 600 enfants en situation à risque.

Depuis 2011, le conflit en Syrie aurait fait plus de 400 000 morts, 5 à 6 millions de déplacés et autant de réfugiés. En novembre, l'ONU évaluait que plus de 13 millions de personnes, dont près de la moitié d'enfants, avaient besoin d'aide humanitaire, et ce, malgré un relatif recul des violences.

En ce qui a trait aux négociations de paix, les résultats demeurent mitigés. Un huitième cycle des pourparlers d'Astana s'est ouvert le 21 décembre dernier. Ces négociations ont mené à la tenue, à Sotchi, en Russie, le 30 janvier dernier, d'un Congrès du dialogue national syrien. Parrainé par la Russie, la Turquie et l'Iran, ce congrès visait à réunir le gouvernement de Damas et l'opposition syrienne afin de chercher des solutions pacifiques au conflit : ni l'opposition syrienne, ni les représentants Kurdes n'ont cependant participé à la réunion.

Ces démarches se sont déroulées en parallèle des efforts de l'ONU, qui piétinent depuis plusieurs mois. Un neuvième cycle de négociations de paix a eu lieu à Vienne les 25 et 26 janvier dernier sans donner de résultats tangibles.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

BURUNDI

Depuis quelques années, le Burundi est en proie à une crise politique et sociale. L'annonce en avril 2015 de la candidature du Président Nkurunziza à un troisième mandat présidentiel, jugé anticonstitutionnel par plusieurs opposants, a entraîné dans le pays une montée des mouvements contestataires populaires, réprimés violemment par les forces de l'ordre. S'en est suivi une multiplication des actes de violence et de répression déstabilisant et troublant la société burundaise : tentative de coup d'État en mai 2015, assassinats de plusieurs personnalités politiques, fuite en exil d'opposants au régime, manifestations populaires étouffées violemment, insécurité grandissante, restriction de l'espace démocratique, disparitions forcées... Je vous réfère au rapport sur les situations politiques pour un portrait plus complet et précis de la crise burundaise et de son contexte.

Comme vous le savez peut-être, le Président de l'APF, M. Jacques Chagnon, a conduit en novembre dernier une délégation de l'APF au Burundi dans le cadre d'une mission d'information et de contacts. La présidence de l'APF a ainsi souhaité répondre à l'invitation conjointe des Présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale du Burundi qui avaient demandé qu'une mission de l'APF puisse venir rendre compte de la situation politique et sécuritaire du pays. La délégation, dont je faisais partie, a non seulement échangé avec plusieurs parlementaires burundais, mais a également rencontré le Président de la République, le Président de la *Conférence des évêques du Burundi*, le Président de la *Commission de Vérité et réconciliation*, des représentants de l'opposition

parlementaire et de la société civile, le Ministre des *Relations extérieures et de la coopération internationale*, d'anciens Chefs de l'État, le représentant du *Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies au Burundi* et des représentants des corps diplomatiques francophones. La délégation s'est en outre déplacée à Bruxelles pour rencontrer des représentants de l'opposition en exil.

Dans son rapport présenté le 1^{er} février dernier aux membres du Bureau de l'APF, la délégation a fait part de ses commentaires, observations et recommandations sur différents sujets, notamment les violations des droits humains, la liberté d'expression, l'indépendance de la justice, le dialogue inter-burundais, le rôle de l'Église catholique dans le processus de sortie de crise, la réforme constitutionnelle, le rôle de l'opposition parlementaire, etc. Le temps n'étant pas aujourd'hui suffisant pour que je puisse vous faire un compte-rendu complet, je vous invite à consulter le rapport de la délégation qui est disponible sur le site de l'APF et qui vous a été également transmis via la plateforme en ligne de l'APF.

Suivant les recommandations de la délégation, les membres du Bureau ont adopté lors de la réunion des 1^{er} et 2 février à Paris une déclaration recommandant le maintien de la mise sous observation de la section burundaise et proposant d'étudier la levée de la suspension de la coopération institutionnelle à la lumière des événements à venir au cours des prochains mois, notamment le référendum constitutionnel prévu en mai prochain. Cette déclaration du Bureau a également été versée sur la plateforme de l'APF.

Considérant les observations et les commentaires formulés par la délégation de l'APF dans son rapport de mission, considérant l'adoption par le Bureau de l'APF

d'une déclaration sur le Burundi il y a quelques semaines, considérant la volonté exprimée par le Bureau de l'APF que soit étudiée la levée de la suspension de la coopération institutionnelle à la lumière des événements à venir au Burundi, considérant la tenue en mai prochain d'un référendum constitutionnel, je vous propose que nous réétudions la situation politique du Burundi lors de notre prochaine réunion en juillet et que nous proposons alors un nouveau projet de résolution à soumettre à notre Assemblée plénière.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

CAMBODGE

Au Cambodge, à l'approche des élections législatives de juillet 2018, l'espace démocratique s'est nettement resserré au cours des derniers mois, entraînant l'inquiétude de la communauté internationale. La situation politique est particulièrement tendue depuis l'arrestation en septembre de Kem Sokha, chef de l'opposition officielle et leader du principal parti d'opposition, le CNRP. Je vous rappelle que Kem Sokha était le président de la section cambodgienne de l'APF. Il a été arrêté et mis en examen par les autorités cambodgiennes pour « trahison et espionnage », un crime passible de 30 ans de prison. Il est accusé de conspiration avec des États étrangers visant à renverser le gouvernement du Premier ministre Hun Sen, au pouvoir depuis 32 ans. Des militants de l'opposition ont manifesté pour protester contre son incarcération et les députés du CNRP ont boycotté les séances du parlement pour demander sa libération. Or, la demande de libération sous caution de Kem Sokha a été refusée par la cour cambodgienne le 26 septembre, puis à nouveau le 1^{er} février. À ce jour, il est toujours en détention et en attente de son procès.

Les pressions exercées sur le CNRP et ses représentants ont entraîné la fuite en exil de plusieurs figures politiques de l'opposition. Au début du mois d'octobre, près de la moitié des parlementaires de l'opposition cambodgienne avaient fui à l'étranger par crainte des arrestations et des représailles. Plusieurs organisations de défense des droits humains ont dénoncé cette pression sur les opposants politiques et ont dit craindre pour la démocratie cambodgienne.

En octobre, le gouvernement cambodgien a fait une requête auprès de la Cour suprême afin que soit dissous le CNRP, principal parti politique d'opposition, pour « éviter la destruction de la nation ». Le motif légal invoqué par le gouvernement de Hun Sen est la menace que représente pour la sécurité nationale le CNRP, soupçonné d'œuvrer « contre les intérêts du pays ». La vingtaine de députés du CNRP siégeant alors toujours au Parlement ont, quant à eux, été menacés de représailles s'ils ne rejoignaient pas les rangs du parti au pouvoir.

Le 16 novembre dernier, le plus haut tribunal du pays a finalement déclaré la dissolution du CNRP et le bannissement de 118 personnalités de la vie politique pour les cinq prochaines années. La Cour suprême a justifié ce verdict en accusant le CNRP de préparer une révolution dans le pays, et ce, en collaboration avec les États-Unis. Les députés du CNRP ont été destitués, dont le chargé de mission de la région Asie-Pacifique de l'APF, M. Pol Ham.

Jugeant la tenue d'élections justes et libres remises en question en l'absence d'opposition, les États-Unis et la Commission européenne ont annoncé la suspension de leur assistance au Cambodge pour l'organisation des élections législatives de 2018. Dans une résolution adoptée en décembre dernier, l'Assemblée nationale cambodgienne a, quant à elle, rappelé la légalité du processus de dissolution du CNRP.

Enfin, le 25 février se sont tenues au Cambodge les élections sénatoriales : le CPP, le parti du premier ministre Hun Sen, a remporté l'ensemble des 58 sièges. Sur un total de 11 695 électeurs, 11 670 ont voté pour le CPP.

Considérant le resserrement inquiétant de l'espace démocratique cambodgien, considérant la suppression du principal parti d'opposition à l'approche des élections législatives, ce qui menace d'affecter la légitimité du processus électoral, je vous propose de recommander la mise sous alerte de la section cambodgienne.

Je vous rappelle que, conformément à nos Statuts, l'alerte n'entraîne aucune sanction et vise plutôt à exprimer la préoccupation des parlementaires face à une situation donnée.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Depuis plusieurs mois, la République centrafricaine connaît une recrudescence des affrontements entre divers groupes armés se disputant des zones d'influence et des ressources naturelles, principalement minières. Opposant initialement des milices anti-Balaka à majorité chrétienne à des groupes issus de l'ancienne rébellion de la Séléka à dominante musulmane, les conflits se sont complexifiés au cours des derniers mois : les alliances et affrontements entre factions rivales d'un même mouvement ont exacerbé les violences. En raison de ces luttes, le nombre de réfugiés est de nouveau en hausse et la situation humanitaire est alarmante.

Les efforts menés par le pouvoir centrafricain et la Mission des Casques bleus – la MINUSCA – pour restaurer l'autorité de l'État dans les provinces ont permis certaines avancées, mais le territoire centrafricain demeure encore majoritairement sous contrôle de groupes armés. Plusieurs régions ont été fortement meurtries au cours des derniers mois, les populations civiles subissant des assauts, des viols, des tueries et des destructions de villages en marge des affrontements. Plusieurs centaines de personnes, civils et miliciens, ont été tuées.

Au Sud-Est, les villes de Bangassou, Zémio, Alindao et Gambo ont notamment été touchées. Au centre du pays, ce sont les localités de Kaga Bandoro, de Bria et d'Ippy qui subissent les principaux effets des combats. Cette région est particulièrement affectée par les violences en raison de la présence de zones diamantifères convoitées par les groupes armés. Enfin, la situation s'est

grandement dégradée dans la région du Nord-Ouest où plusieurs villes ont également été la cible d'attaques meurtrières menées par différentes milices armées. Quant à Bangui, la situation y demeure préoccupante ; deux attentats à la grenade ont eu lieu en novembre et en janvier et une attaque, dans le quartier Km5, a fait 7 victimes en février dernier.

Sur le plan humanitaire, la situation en Centrafrique est alarmante. Selon les données du *Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés*, on dénombre plus de 542 000 réfugiés centrafricains dans les pays voisins et près de 690 000 personnes déplacées, soit 1,2 million de réfugiés et de déplacés sur une population de 4,5 millions d'habitants. Or, le *Haut-Commissariat pour les réfugiés* déplore que moins de 10 % des 209 millions de dollars demandés par l'agence onusienne n'aient été reçus, faisant de la crise humanitaire centrafricaine l'une des crises de réfugiés « les plus sous-financées au monde ». De plus, au cours de l'automne, plusieurs ONG ont dû quitter certaines localités en raison d'une insécurité trop dangereuse pour leurs travailleurs. Ce fut notamment le cas à Batangafo, Kabo et Bangassou. Des centaines de milliers de personnes se sont ainsi retrouvées privées d'aide humanitaire, mais aussi d'assistance de base en matière d'eau, d'hygiène ou d'assainissement. Devant la situation humanitaire alarmante, la sous-secrétaire générale de l'ONU responsable de l'aide d'urgence s'est rendue à Bangui le 19 février dernier afin de discuter d'un plan d'urgence avec les autorités centrafricaines.

En ce qui concerne les droits humains, des violations graves continuent d'être perpétrées dans le pays. En 2017, la MINUSCA a enregistré 2 710 incidents de violations et d'abus des droits de l'Homme, affectant plus de 4 400 victimes. Plus de 20 000 femmes ont d'ailleurs manifesté dans les rues de Bangui le 8 mars afin de protester contre les violences commises envers les femmes.

À l'automne 2016, les autorités centrafricaines se sont pourvues, en collaboration avec les Nations Unies, d'un *Plan national de relèvement et de consolidation de la paix* visant à redresser l'économie, le développement et la stabilité du pays. Or, ce Plan connaît d'importants problèmes de financement et sa mise en œuvre effective demeure difficile. Les ressources financières du gouvernement sont très limitées : l'occupation de plus de 80 % du territoire par des groupes armés empêche l'État de percevoir les taxes et autres impôts. De plus, la recrudescence des affrontements meurtriers entre groupes armés en 2017 a freiné l'élan des bailleurs de fonds. Les décaissements atteignent à peine 10 % de l'enveloppe promise. Outre l'insécurité notoire sur le terrain, les difficultés de montage des projets et de leur appropriation par les ministères concernés ont également nuit à la mise en œuvre du Plan.

Du reste, le rétablissement de l'autorité de l'État sur le territoire connaît un progrès mitigé. Le déploiement des préfets et des sous-préfets dans les différentes provinces est difficile, mais se poursuit. Les autorités centrafricaines manifestent depuis septembre une volonté d'ouvrir davantage le dialogue avec les groupes armés, menant même une politique de « main tendue » au nom de la réconciliation

nationale. Le Président Faustin-Archange Touadéra a ainsi procédé à un remaniement ministériel remarqué, faisant entrer au gouvernement plusieurs représentants des groupes armés.

Les efforts de dialogue du gouvernement avec les groupes armés trouvent également écho dans le *Programme national de désarmement, démobilisation et réintégration* (DDR) destiné à réintégrer des centaines d'ex-combattants des groupes armés dans la vie civile et dans l'armée nationale. Lancé officiellement le 30 août dernier, le programme a permis en décembre l'enregistrement de 439 combattants, dans sept localités, pour un désarmement et une démobilisation volontaire. La moitié d'entre eux seront intégrés dans l'armée nationale, l'autre moitié orientée vers la réintégration socio-économique et communautaire. Une centaine a déjà intégré l'armée nationale depuis le mois de février. À terme, ce programme vise à désarmer, démobiliser et réintégrer 7 000 ex-combattants éligibles.

Enfin, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité le 15 novembre dernier une résolution renforçant la MINUSCA de 900 personnes, augmentant ainsi ses effectifs à 11 650 personnes.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

La situation politique et sécuritaire en République démocratique du Congo nécessite à nouveau qu'on s'y attarde, d'une part en raison des difficultés d'application de l'Accord du 31 décembre 2016 et du report de l'élection présidentielle et, d'autre part, du fait des violences toujours à l'œuvre dans l'Est du pays et dans les provinces du Kasai.

Déjà dans la première moitié de l'année 2017, plusieurs obstacles avaient retardé la mise en œuvre de l'Accord, notamment les divergences entre les membres de l'opposition sur le candidat au poste de Premier ministre. Au cours des derniers mois, de nouveaux obstacles sont venus, cette fois, reporter l'organisation de l'élection présidentielle. Les violences toujours vives dans les provinces du Kasai et du Kasai-Central ont retardé le processus d'enregistrement des électeurs ; le processus d'inscription n'a en effet commencé qu'en septembre dernier. L'enregistrement des électeurs est maintenant terminé et plus de 46 millions de personnes sont inscrites sur les listes électorales à travers le pays. Le 5 novembre 2017, la *Commission électorale nationale indépendante* – la CENI – a annoncé la publication d'un calendrier électoral fixant au 23 décembre 2018 la tenue des élections présidentielle, législatives, provinciales et locales, ainsi organisées en une seule séquence.

Suivant ce calendrier électoral, le Premier ministre Bruno Tshibala a déposé le 20 novembre devant l'Assemblée nationale un projet de révision de la loi électorale

visant à « rationaliser » le système électoral du pays qui compte plus de 700 partis politiques. Débuté le 27 novembre, l'examen de ce projet de loi a entraîné de vives tensions dans l'hémicycle, les députés de l'opposition étant opposés à certaines dispositions de la réforme électorale. Malgré les critiques, le texte a été adopté par l'Assemblée nationale le 4 décembre, en l'absence de l'opposition parlementaire qui a boycotté le vote. Il a ensuite été envoyé au Sénat avant d'être promulgué par le Président Kabila le 26 décembre.

L'instabilité de la situation politique et de la vie institutionnelle en RDC a entraîné au cours des derniers mois de nombreuses mobilisations populaires occasionnant un risque plus élevé de resserrement de l'espace démocratique et d'atteintes aux droits fondamentaux. Plusieurs dizaines de manifestations organisées dans l'ensemble du pays par l'opposition politique et par la société civile ont parfois mené à des heurts violents avec les forces de l'ordre.

Le 31 décembre dernier, un an après la signature de l'Accord de la Saint-Sylvestre, des laïcs catholiques ont appelé à de grandes marches dans l'ensemble du pays pour demander l'application de l'Accord. Ces marches ont rapidement menées à des affrontements avec les forces de l'ordre. De nouvelles marches se sont déroulées le 21 janvier et le 26 février à travers le pays et ont entraîné à nouveau des heurts avec les forces de sécurité, principalement à Kinshasa.

Parallèlement à ces tensions politiques et sociales, la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC demeure très préoccupante depuis plusieurs mois, la région étant

déchirée par des conflits impliquant des dizaines de groupes armés. Les provinces orientales du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri sont particulièrement touchées. Bien que la très forte majorité des Casques bleus de la MONUSCO soit déployée dans ce secteur, les milices locales, qui s'affrontent pour le contrôle des ressources minières et forestières, continuent d'y commettre des massacres de civils et autres violations des droits de l'Homme. Le 7 décembre, un assaut attribué à des rebelles armés ougandais sur un camp de la MONUSCO s'est soldé par la mort de 15 Casques bleus tanzaniens et 53 blessés. Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière contre des soldats de l'ONU dans l'histoire récente de l'organisation. Ces violences entraînent une augmentation du nombre de déplacés et de réfugiés vers les pays voisins.

Quant aux provinces du Grand Kasai, dans le centre du pays, on observe depuis quelques mois une accalmie et un retour fragile du contrôle des forces du gouvernement, sans signifier néanmoins la fin du conflit. À la mi-octobre, les autorités provinciales annonçaient que près d'un quart des quelque 30 000 ressortissants congolais réfugiés en Angola pour fuir les violences du Kasai étaient rentrés en RDC. Le *Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés* a néanmoins insisté sur les destructions massives et les « souffrances humaines à très grande échelle » ayant frappées les populations. La CENCO a estimé le nombre de victimes tuées dans le Grand Kasai à plus de 3 000 alors que l'ONU a recensé au moins 80 fosses communes et plus de 1,27 million de personnes déplacées.

À ce titre, le *Haut-Commissariat pour les réfugiés* a annoncé une forte croissance du nombre de déplacés dans l'ensemble du pays. L'Unicef a également lancé un cri d'alarme en décembre pour qu'un soutien soit apporté aux quelques 750 000 enfants qui souffrent de malnutrition aiguë sévère dans le Kasai. Seulement 400 000 des 3,2 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire grave au Kasai avaient reçu une aide en décembre selon l'ONU. Le 17 janvier, un appel de fonds de 1,68 milliard de dollars a ainsi été lancé par l'ONU pour une aide humanitaire en faveur du pays. Une conférence des donateurs est également prévue à Genève le 13 avril prochain.

Le projet de déclaration qui vous est proposé appelle notamment l'ensemble des acteurs politiques et sociaux congolais à s'employer à la mise en œuvre du calendrier électoral pour la tenue des élections législatives et présidentielle le 23 décembre 2018. Il exprime également notre préoccupation quant à la situation humanitaire dans l'Est du pays et dans les provinces du Grand Kasai.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Depuis le mois d'août 2017, des manifestations se sont tenues dans les grandes villes du pays à l'initiative de l'opposition. Les manifestants exigent notamment des réformes constitutionnelles et institutionnelles et le respect de l'Accord politique global (APG). Signé le 20 août 2006, cet Accord prévoyait diverses mesures afin de réviser le cadre électoral et de réformer les institutions. L'Accord n'ayant jamais été pleinement appliqué, l'opposition demande aujourd'hui que les mesures qui y sont prévues soient mises en œuvre, notamment celles relatives au rétablissement de la limitation du nombre de mandats, au scrutin à deux tours et au vote de la diaspora.

Au cours de l'automne, les manifestations de l'opposition se sont poursuivies de façon quasi hebdomadaire. Certaines journées de mobilisation, notamment en septembre, auraient rassemblé jusqu'à une centaine de milliers de personnes à travers le pays. Au cours de ces nombreux rassemblements, des affrontements ont régulièrement éclaté entre les manifestants et les forces de l'ordre et près d'une quinzaine de personnes auraient trouvé la mort, dont au moins deux militaires.

Ces tensions politiques et sociales ont mené le gouvernement togolais à annuler la Conférence ministérielle de la Francophonie – la CMF – qui devait se tenir à Lomé à la fin du mois de novembre.

En novembre également, les autorités togolaises ont annoncé la tenue d'un dialogue politique entre le parti présidentiel et l'opposition. En décembre, le gouvernement togolais a convié les représentants des principaux partis politiques à des consultations afin de recueillir leurs avis et suggestions concernant les modalités du dialogue.

Le dialogue inter-togolais s'est ainsi ouvert le 19 février dernier afin de trouver une solution à la crise politique et a d'abord permis la libération de 45 détenus, arrêtés à la suite de manifestations. Le dialogue a toutefois été suspendu *sine die* le 23 février en raison d'un blocage sur la question du retour à la Constitution de 1992.

Enfin, un avant-projet de loi portant sur la réforme constitutionnelle a été adopté par le Conseil des ministres en septembre. Le projet reprendrait les principales revendications des protestataires, soit la limitation du nombre de mandats présidentiels et l'instauration d'un scrutin à deux tours. Le texte a été approuvé par les 2/3 des membres de l'Assemblée nationale, l'opposition parlementaire ayant boycotté le vote, notamment en raison de la non-rétroactivité de la limitation des mandats présidentiels. Le projet de réforme constitutionnelle n'a toutefois pas obtenu les 4/5 des voix requises par l'article 144 de la Constitution ; il sera donc soumis *de facto* à un vote par référendum « au cours des prochains mois ».

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Suivant ce qui est devenu une habitude à la Commission politique, je présenterai ici la situation politique du Sahel : cette région mérite en effet un regard plus global, dépassant les frontières politiques, afin que des pistes de solutions et de collaboration extranationales puissent être envisagées. Les pays de la zone sahélienne, notamment le Burkina Faso, le Mali et le Niger, font actuellement face à une grave crise sécuritaire en raison de la présence de groupes terroristes et d'une menace djihadiste qui pèse lourdement sur le territoire.

Au printemps 2017, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad ont annoncé la création d'une force militaire conjointe, le G5 Sahel, capable de lutter contre la menace terroriste et l'insécurité dans la région, plus particulièrement dans les zones frontalières entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger. La force G5 Sahel a d'ailleurs la possibilité d'effectuer des opérations extra-frontalières, et ce, *a contrario* des missions onusiennes ancrées dans un seul pays. La question du G5 Sahel sera davantage abordée au prochain point de notre ordre du jour et je vous réfère donc au rapport sur les situations politiques pour davantage d'information sur les questions de financement et sur les opérations menées par la force militaire conjointe.

Sur le plan sécuritaire, la menace terroriste a toutefois continué de frapper les pays du Sahel. Au Burkina Faso, les attaques de présumés djihadistes se sont succédées, notamment dans la province de Soum, et ont entraîné la mort d'une

vingtaine de personnes. Ouagadougou a aussi été touchée par une attaque terroriste non revendiquée le 13 août dans un café, faisant 19 morts et une vingtaine de blessés. Le 2 et le 3 mars dernier, la capitale burkinabè a de nouveau été frappée par le terroriste, cette fois lors d'une double attaque revendiquée par le *Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans* (GSIM) : selon le dernier rapport des autorités, les attaques auraient fait 8 morts, 61 blessés militaires et 24 blessés civils. La plupart des assaillants ont été abattus : deux suspects se trouvent entre les mains de la police burkinabè.

Au Niger, l'insécurité est causée non seulement par les attaques de groupes extrémistes dans les régions frontalières avec le Mali, mais également par le groupe terroriste Boko Haram. Au cours de l'année 2017, Boko Haram aurait fait 141 victimes civiles tuées, enlevées ou blessées dans le Sud-Est du Niger, selon les données de l'ONU. Le 28 octobre dernier, le directeur d'une école primaire a notamment été égorgé par des islamistes de Boko Haram à Gueskéro, dans la région de Diffa. Deux soldats nigériens ont aussi été tués par Boko Haram dans le Sud-Est du pays dans la soirée du 29 janvier.

S'agissant du Mali, une profonde crise politique, ponctuée d'actes de violence récurrents, secoue le pays depuis 2012. La signature en 2015 à Alger de l'*Accord pour la paix et la réconciliation au Mali*, dit Accord d'Alger, avait certes apporté l'espoir d'une stabilisation du pays. Or, la mise en œuvre de l'Accord demeure difficile et est régulièrement paralysée par les conflits et les divisions, parfois au sein même des factions signataires. Des zones entières échappent encore au

contrôle des forces maliennes, régulièrement la cible de djihadistes, et les attaques terroristes demeurent nombreuses. L'état d'urgence, qui avait été prolongé jusqu'au 31 octobre, a été prorogé d'une année supplémentaire.

Au cours des dernières semaines, de nouvelles attaques ont frappé le pays. Le 25 janvier dernier, vingt-six civils, dont six femmes et quatre enfants, ont péri dans l'explosion d'une mine au passage de leur véhicule. Cette attaque s'est déroulée dans le Nord du Mali, dans la zone limitrophe avec le Niger et le Burkina Faso. Les forces armées maliennes ont également été durement touchées par des assauts meurtriers. Le 27 janvier dernier, 14 soldats furent tués et 18 autres ont été blessés dans le centre du pays. Le lendemain, ce sont au moins 5 soldats qui ont perdu la vie dans l'attaque d'un camp à Menaka, dans le Nord-Ouest. Pour tenter de résoudre la situation, le Premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga, s'est rendu dans le centre du pays le 11 février dernier afin d'ouvrir un dialogue avec les groupes djihadistes, à la demande du Président de la République.

Enfin, la MINUSMA a annoncé qu'elle enquêtait sur l'existence de fosses communes dans le Nord du pays et sur de nombreuses allégations d'abus et de violations graves des droits humains imputés à la fois aux milices pro-gouvernementales et aux groupes djihadistes. L'ONU a également indiqué que des enfants soldats étaient présents dans les rangs des groupes armés s'affrontant dans le Nord du pays et que des mineurs y étaient détenus.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE